

S.I.S.A.R.C

**Syndicat Mixte de l'Isère et
de l'Arc en Combe de Savoie**

Extrait du registre des délibérations du Conseil Syndical du Mercredi 10 mai 2023

Le Conseil Syndical, légalement convoqué 3 mai 2023, s'est réuni le mercredi 10 mai 2023 à 18h, en séance publique, à la Salle multiservices de Coise-Saint Jean Pied Gauthier, sous la présidence de François RIEU, Président.

Nombre de membres en exercice : 28 - *Quorum* : 15

Délégués titulaires présents : 14

Collectivités	Prénom	Nom	Nombre de voix
Département	Auguste	PICOLLET	2 voix
Département	Béatrice	SANTAIS	2 voix
Département	Olivier	THEVENET	2 voix
CA Arlysère	Daniel	BUCHE	1 voix
CA Arlysère	Jean-Claude	PEPIN	1 voix
CA Arlysère	François	RIEU	1 voix
CCCS	Jean-Luc	BENETTI	1 voix
CCCS	Jean-Michel	BLONDET	1 voix
CCCS	Christiane	FAVRE	1 voix
CCCS	Jacky	GACHET	1 voix
CCCS	Yannick	LOGEROT	1 voix
CCCS	Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	1 voix
CCCS	Eric	SANDRAZ	1 voix
CCCS	Jacques	VELTRI	1 voix

Délégués suppléants présents : 5 jusqu'à la délibération n° 7

6 de la délibération n° 8 à la délibération n° 15

7 à partir de la délibération n° 16

Collectivités	Prénom	Nom	Nombre de voix
CA Arlysère	Yacine	ALIOUA	1 voix
CA Arlysère	Serge	DAL BIANCO	1 voix
CA Arlysère	Pierre	DUBOURGEAT à partir de la délibération n° 16	1 voix
CA Arlysère	Frank	VIALLET	1 voix
CCCS	Carlo	APPRATTI	1 voix
CCCS	Alain	COMBAZ	1 voix
CCCS	André	DAZY à partir de la délibération n° 8	1 voix

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpins - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Récapitulatif :

Nombre de membres présents	19 dont 14 titulaires et 5 suppléants <i>jusqu'à la délibération n° 7</i> 20 dont 14 titulaires et 6 suppléants <i>de la délibération n° 8 à la délibération n° 15</i> 21 dont 14 titulaires et 7 suppléants <i>à partir de la délibération n° 16</i>
TOTAL des voix	22 voix <i>jusqu'à la délibération n° 7</i> 23 voix <i>de la délibération n° 8 à la délibération n° 15</i> 24 voix <i>à partir de la délibération n° 16</i>

Olivier THEVENET a été désigné Secrétaire de séance.

Objet : Demande de participation complémentaire auprès de l'Etat – Confortement de la digue rive gauche au droit de la gravière de Gilly sur Isère / Grignon

Rapporteur : M. le Président

Par délibération en date du 25 août 2021, le Conseil Syndical a approuvé la demande de participation à intervenir auprès de l'Etat pour l'opération de sécurisation de la digue rive gauche de l'Isère au droit de la gravière de Gilly-sur-Isère / Grignon.

Cette opération est inscrite au PAPI 2 de la Combe de Savoie. Elle fait l'objet d'un premier arrêté préfectoral pour une subvention à 100 % sur la base d'un montant prévisionnel de 1 300 000 € HT.

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études Hydrétudes Alpes du Nord (mandataire). Conformément à la délibération du Conseil Syndical en date du 11 mai 2021 et à l'avis de la CAO, le marché de travaux a été attribué au groupement d'entreprise EIFFAGE (mandataire) - MARTOIA TP.

Le chantier a débuté en octobre 2022, conformément au calendrier prévisionnel. La crue de l'Isère survenue les 23 et 24 décembre 2022 a occasionné des désordres sur le chantier. Un linéaire conséquent du batardeau a été détruit, de même que les pistes de chantier. De nombreux embâcles se sont aussi déposés dans l'emprise du chantier et ont dû être gérés. La remise en état du chantier pour assurer sa poursuite a engendré des frais supplémentaires, imprévus dans le budget initial de l'opération.

Compte tenu de ces éléments, il est nécessaire de solliciter un complément de participation de l'Etat au taux de 100 % sur la base d'un montant de 70 000 € HT.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ***approuve la demande de participation auprès de l'Etat sur la base d'un taux de 100 % et d'un montant de 70 000 € HT ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à solliciter cette participation et à signer tout acte afférant au suivi de ces dossiers.***

Extrait certifié conforme et exécutoire,
Le Président,
François RIEU

